

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°14-2023-212

PUBLIÉ LE 13 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Cour d'appel de Caen / Direction

14-2023-09-01-00020 - Décision portant délégation de signature (3 pages)

Page 3

Cour d'appel de Caen

14-2023-09-01-00020

Décision portant délégation de signature



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE CAEN

DÉCISION DU 1er SEPTEMBRE 2023 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

La première présidente de la cour d'appel de CAEN,

Le procureur général près ladite cour,

Vu le code de l'organisation judiciaire,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;

Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat;

Vu le décret du n°2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux judiciaires ;

Vu le décret du 19 mai 2021 portant nomination de Madame Sandra ORUS aux fonctions de premier président de la cour d'appel de CAEN;

Vu le décret du 26 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Frédéric LAMOUROUX aux fonctions de procureur général près la cour d'appel de CAEN ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la cour d'appel de CAEN et la cour d'appel d'ANGERS :

DECIDENT:

<u>Article 1^{er}</u>: Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés par le pôle Chorus hébergé au SAR de la cour d'appel de CAEN pour les programmes :

1

- 166 « justice judiciaire »,
- 101 « accès au droit »,
- 362 « compétitivité »,
- 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs »
- 723 « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'Etat ».

Cette délégation de signature est également valable pour les actes du pôle Chorus exécutés en application de la délégation de gestion visée supra au profit de la cour d'appel d'ANGERS.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : La présente décision sera notifiée au(x) bénéficiaire(s) des (de la) délégation(s) et transmis au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel de CAEN hébergeant le pôle Chorus.

<u>Article 3</u>: Le premier président de la cour d'appel et le procureur général près ladite cour sont chargés, conjointement, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados.

Le produreur général

Jean-Frédéric LAMOUROUX

La première présidente

Sandra ORUS

Annexe 1 - Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d'appel de CAEN pour signer les actes d'ordonnancement secondaire dans Chorus:

Spécimen signature			*		fully	See	Murito
SEUIL	(le cas échéant)	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
ACTES		Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.	Tout acte de validation dans Chorus. Signature des bons de commande.
FONCTION		Responsable du pôle Chorus	Responsable de gestion budgétaire en charge du pilotage	Valideur Chorus	Valideur Chorus	Valideur Chorus	Valideur Chorus
CORPS/GRADE		Directrice de greffe, responsable de la gestion budgétaire	Directrice de greffe, responsable de la gestion budgétaire	Secrétaire administrative	Secrétaire administrative	Secrétaire administrative	Secrétaire administrative
PRENOM		Anastassia	Laëtitia	Anne-Marie	Annie	Aude	Maïlys
NOM		HLAMAZDZINA	LEROY	DEGRENNE	CHATEL	FORGUES	MARIE